



**UVIGNAC**

PREFECTURE DE L'HERAULT  
ARRIVEE LE:  
17 DEC. 2008  
BUREAU DU COURRIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
—  
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT  
—  
X<sup>e</sup> CANTON DE MONTPELLIER

Nombre de conseillers  
En exercice : 29  
Présents : 23  
Votants : 29  
Date de la convocation : 9 décembre 2008

N° 102

L'an deux mille huit et le quinze du mois de décembre, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

**PRÉSENTS :** Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. CONTE, Mme ROMERO, M. OUSSET, Mme GAUZY-CHABLE, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, Mmes ALQADI NASSAR, RAMON BOTONNET, MM CARILLO, SAUVAN, Mme FONS VINCENT, MM GRÉPINET, TALBOT, FÉVRIER, Mme TARAYRE, M. BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, MM PLANCHERON, SAVY

**PROCURATIONS :** M. CAPRON en faveur de M. BOUISSEREN  
M. PAUL en faveur de M. TALBOT  
Mme CARRETIER en faveur de Mme ROMERO  
Mlle VAN ELST en faveur de M. CARILLO  
M. LE NGUYEN en faveur de M. OUSSET  
Mme CONFAIS en faveur de Mme LABORDE

**BUDGET 2008 – COMMUNE – DM3**

**Rapporteur : Monsieur OUSSET**

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter les modifications de crédits suivantes :

<b>DEPENSES de FONCTIONNEMENT</b>		
	<b>libellé</b>	<b>0 €</b>
64111	Pers.titul.- Rem.princip.	6 000 €
6558	Autre contributions obligatoires	23 000 €
6615	Intérêts c/courant	-16 700 €
75961	Reversement agglo	-12 300 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur OUSSET à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le 17 DEC. 2008  
et publication  
le 17 DEC. 2008

Le Maire